



RAPPORT D'ESSAI

Qualité de l'Air Mesure des concentrations de SO₂

Réalisé par

BUREAU VERITAS
685, Rue Georges Claude
CS 60401
13591 AIX EN PROVENCE
CEDEX 03

Pour

VALE NOUVELLE CALEDONIE
SITE DE GORO
98800 MONT DORE
Nouvelle Calédonie

Rapport N°: 003984-2596131/1/1/1 indice 0

*Avançons en confiance

Move Forward with Confidence*



**BUREAU
VERITAS**



A l'attention de Yann VESSILLER

Rapport N° 003984-2596131/1/1/1
Signataire du rapport : Bertrand SIMON
le : 15/04/2013

RAPPORT D'ESSAI

Qualité de l'Air
Mesure des concentrations de SO₂

Période du : 4 Février au 4 Mars 2013

Lieu d'intervention : Site de Goro et sa périphérie

Suivi documentaire :

Indice	Date	Emetteur	Commentaires
0	15/04/13	B.SIMON	Edition du document
1			
2			

Ce rapport comporte 28 pages.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale

N° rapport : 2596131/1/1/1 indice 0
date 15/04/13
Page 2 / 28

1. SYNTHÈSE DES RESULTATS	4
2. VALEURS DE REFERENCES ET COMMENTAIRES SUR LES RESULTATS DES ESSAIS	7
3. OBJET DE LA MISSION	9
4. PLAN D'ECHANTILLONNAGE	9
<u>Echantillonnage spatial</u> :	9
<u>Echantillonnage temporel</u> :	11
5. ACTIVITE DU SITE.....	12
6. DONNEES METEOROLOGIQUES.....	12
7. CONDITIONS DE MESURAGE ET VALIDITE DES ESSAIS	13
8. METHODOLOGIE.....	15
9. ANNEXES	17
ANNEXE 1 – FICHES TECHNIQUES ECHANTILLONNEURS	18
ANNEXE 2 – IMPLANTATION DES ECHANTILLONNEURS	20
ANNEXE 3 – DONNEES METEOROLOGIQUES	27
ANNEXE 4 – RESULTATS LABORATOIRES.....	28

1. SYNTHÈSE DES RESULTATS

Synthèse des résultats des mesures réalisées sur la période du 4 Février au 4 Mars 2013 :

Les mesures par échantillonnage passif permettent de connaître les valeurs moyennes des concentrations en polluants correspondant à la période d'exposition.

Les résultats suivants sont issus des concentrations moyennes par polluant et par site de mesure fournis par le laboratoire d'analyse. Il s'agit des données brutes.

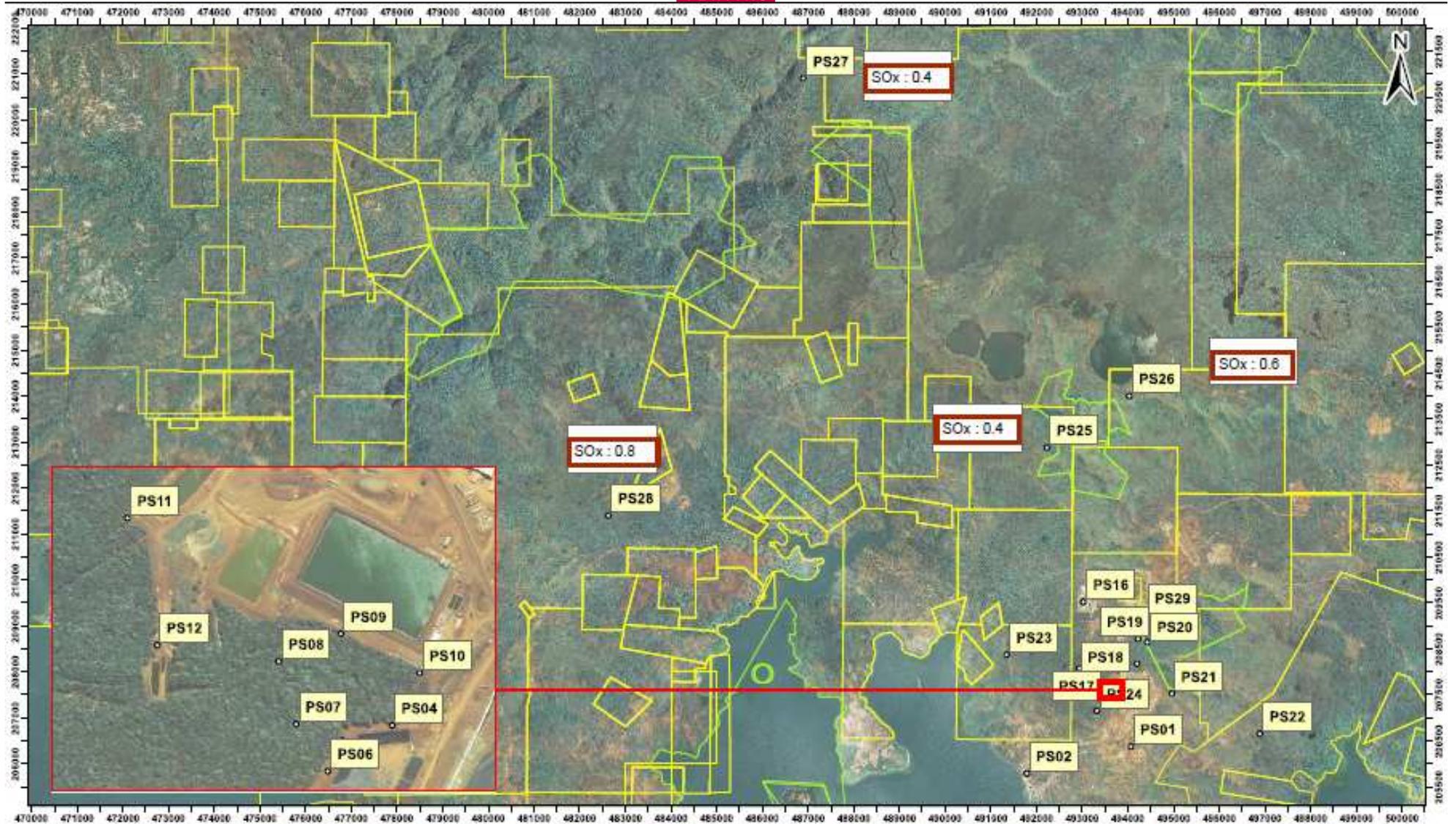
Identification point de mesure	SO2
	Concentration (en µg/m3)
PS 1	0.8
PS 2	1.1
PS 3	11.6
PS 4	13.7
PS 5	12.6
PS 6	8.9
PS 7	18.9
PS 8	28.1
PS 9	30.1
PS 10	18.6
PS 11	63.1
PS 12	35.2
PS 13	11.4
PS 14	1.5
PS 15	1.2
PS 16	0.5
PS 17	56.5
PS 18	61.6
PS 19	0.9
PS 20	0.4
PS 21	0.4
PS 22	0.8
PS 23	12.7
PS 24	2.2
PS 25	0.4
PS 26	0.6
PS 27	0.4
PS 28	0.8
PS 29	3.3
Blanc	<0.3

Représentations spatiales des résultats des mesures réalisées sur la période du 4 Février au 4 Mars 2013 :

Les différents résultats présentés sur les cartes sont exprimés en µg/m3.



BUREAU
VERITAS



N°rapport : 2596131/1/1/1 indice 0
date 15/04/13
Page 5 / 28



BUREAU
VERITAS



N°rapport : 2596131/1/1/1 indice 0
date 15/04/13
Page 6 / 28

2. VALEURS DE REFERENCES ET COMMENTAIRES SUR LES RESULTATS DES ESSAIS

Valeurs de références :

Votre activité de production de Nickel est concernée par l'arrêté d'autorisation sur les installations classées pour la protection de l'environnement n°1467-2008/P S du 9 Octobre 2008.
Cet arrêté impose une surveillance de la qualité de l'air par le biais d'un réseau de stations de mesures en continues, et il définit les valeurs de références qui lui sont applicables.

Ces valeurs de références sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

Dioxyde de soufre (SO ₂)	
Objectif de qualité	Moyenne annuelle : 50 µg/m ³
Seuil de recommandation et d'information	Moyenne horaire : 300 µg/m ³
Seuil d'alerte	Moyenne horaire : 500 µg/m ³ (3 heures consécutives)
Valeurs limites pour la protection de la santé humaine	- Centile 99,7 : 350 µg/m ³ moyenne horaire. - Centile 99,2 : 125 µg/m ³ moyenne journalière.
Valeurs limites pour la protection de la végétation /des écosystèmes	-Centile 99,9 : 570 µg/m ³ moyenne horaire. - Moyenne horaire : 230 µg/m ³ . - Moyenne annuelle : 20 µg/m ³ .

Commentaires sur les résultats des essais :

L'échantillonnage passif ne permet pas de comparer les niveaux mesurés aux seuils et valeurs de référence du fait de méthodes de calculs et d'unités d'expression de résultats différentes. Néanmoins, les résultats des mesures qui font l'objet de ce rapport sont comparés à titre indicatif aux valeurs de références issues de l'arrêté.

Polluants	Identification du ou des points d'échantillonnages	Commentaire
Dioxyde de soufre (SO₂)	PS8, PS9, PS11, PS12, PS17 et PS18	Pour ces points d'échantillonnage, les concentrations sur la période d'exposition dépassent la valeur moyenne annuelle pour la protection de la végétation et des écosystèmes.
	PS11, PS17 et PS18	Pour ces points d'échantillonnages, la moyenne des concentrations sur la période dépasse la valeur moyenne annuelle de l'objectif de qualité
	Réseau d'échantillonneurs passifs (hors PS8, PS9, PS11, PS12, PS17 et PS18)	Aucun dépassement des valeurs de références n'a été constaté.

3. OBJET DE LA MISSION

A la demande de VALE NOUVELLE CALEDONIE, Bertrand SIMON de Bureau Veritas a procédé à une campagne de prélèvement et d'analyse d'air ambiant.

En complément de son réseau de stations de surveillance en continu de la qualité de l'air, VALE a souhaité densifier son maillage de suivi en installant des systèmes d'échantillonnages passifs. Des tubes à diffusion ont été positionnés en différents endroits sur le site et dans sa périphérie afin de permettre la quantification du SO₂ présent dans l'air.

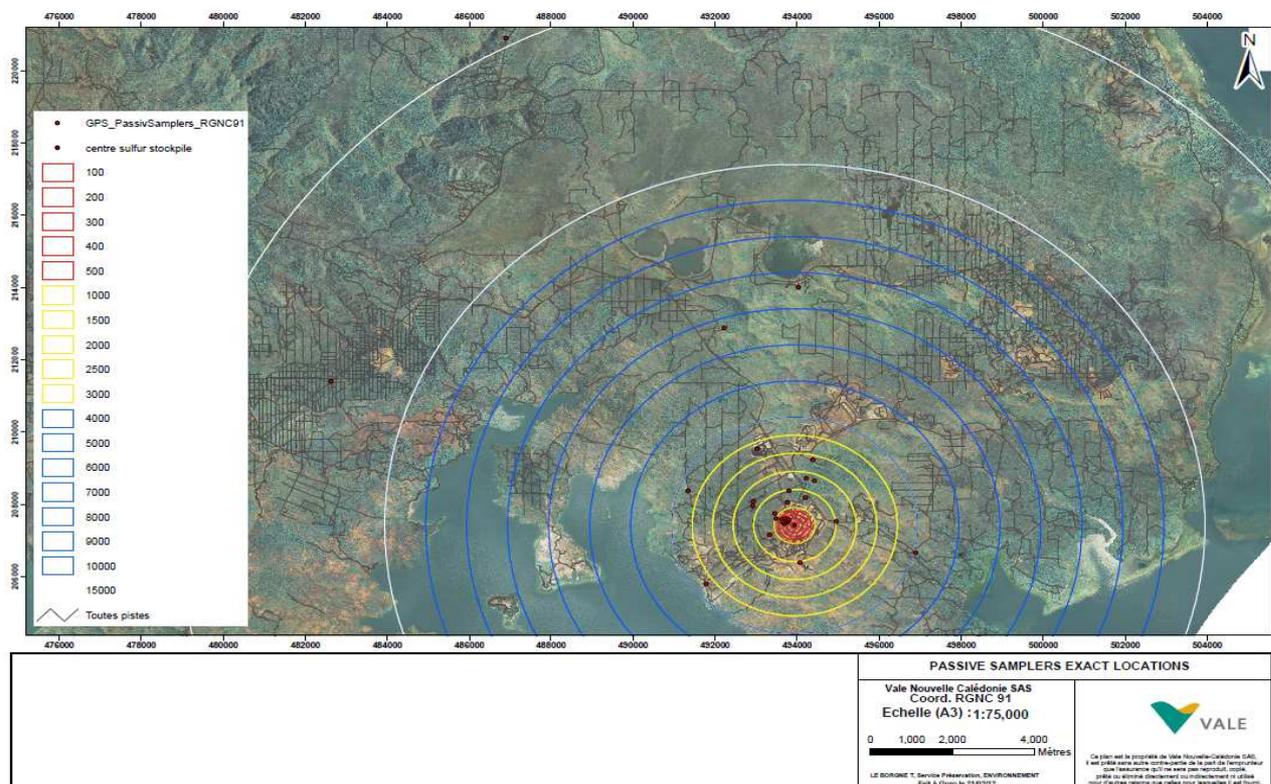
Cette mission a pour but de vérifier l'impact des retombées atmosphériques des installations sur l'environnement.

4. PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE

Echantillonnage spatial :

Nous avons disposé 29 systèmes d'échantillonnage sur le site et dans sa périphérie. Les points d'implantation ont été définis en concertation avec les intervenants de la société VALE.

La carte ci-dessous présente l'ensemble des points de mesures et donne une vue d'ensemble du maillage réalisé.



Les cartes précisant les emplacements des différents points sont jointes en annexe.

N° rapport : 2596131/1/1/1 indice 0	
date	15/04/13
Page 9 / 28	



Récapitulatif des coordonnées GPS des différents points ainsi qu'un descriptif succinct des conditions d'implantations :

Identification point de mesure	COORDONNEES GPS		Conditions d'Implantation
	X	Y	
PS 1	-22.343130	166.913160	dégagé sur poteau à 1.8m
PS 2	-22.348510	166.891020	dégagé sur arbre à 1.8m
PS 3	-22.332680	166.910390	lisière forêt sur poteau à 1.8m
PS 4	-22.332940	166.910170	dégagé sur arbre à 1.8m
PS 5	-22.333100	166.909610	dégagé sur poteau à 1.8m
PS 6	-22.333420	166.909450	dégagé sur poteau à 1.8m
PS 7	-22.332930	166.909090	Cîme arbre (poulie)
PS 8	-22.332280	166.908890	Cîme arbre (poulie)
PS 9	-22.331990	166.909590	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 10	-22.332390	166.910480	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 11	-22.330800	166.907180	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 12	-22.332120	166.907520	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 13	-22.328020	166.910130	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 14	-22.326830	166.914430	Cîme arbre (poulie)
PS 15	-22.325130	166.910460	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 16	-22.314740	166.902860	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 17	-22.327810	166.902070	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 18	-22.328940	166.901890	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 19	-22.321970	166.914570	Cîme arbre (poulie)
PS 20	-22.322610	166.916490	Cîme arbre (poulie)
PS 21	-22.332720	166.921740	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 22	-22.340440	166.940580	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 23	-22.325250	166.886670	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 24	-22.336180	166.905900	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 25	-22.284480	166.894940	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 26	-22.274290	166.912380	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 27	-22.212300	166.842800	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 28	-22.298330	166.801880	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 29	-22.317360	166.916080	lisière forêt sur arbre à 1.8m

N°rapport : 2596131/1/1/1 indice 0
date 15/04/13
Page 10 / 28

Echantillonnage temporel :

Les durées d'exposition des supports de prélèvements sont indiquées dans le tableau suivant :

Identification point de mesure	Date et heure de début		Date et heure de fin		Durée d'exposition (en minutes)
	Date	Heure	Date	Heure	
PS 1	04/02/2013	11:00	04/03/2013	08:27	40167
PS 2	04/02/2013	11:08	04/03/2013	08:36	40168
PS 3	04/02/2013	12:18	04/03/2013	09:12	40134
PS 4	04/02/2013	12:20	04/03/2013	09:15	40135
PS 5	04/02/2013	12:22	04/03/2013	09:18	40136
PS 6	04/02/2013	12:24	04/03/2013	09:20	40136
PS 7	04/02/2013	12:27	04/03/2013	09:23	40136
PS 8	04/02/2013	12:30	04/03/2013	09:30	40140
PS 9	04/02/2013	12:32	04/03/2013	09:38	40146
PS 10	04/02/2013	12:34	04/03/2013	09:44	40150
PS 11	04/02/2013	12:41	04/03/2013	10:00	40159
PS 12	04/02/2013	12:43	04/03/2013	10:15	40172
PS 13	04/02/2013	12:52	04/03/2013	10:20	40168
PS 14	04/02/2013	12:57	04/03/2013	10:25	40168
PS 15	04/02/2013	13:09	04/03/2013	10:35	40166
PS 16	04/02/2013	11:54	04/03/2013	10:55	40261
PS 17	04/02/2013	13:19	04/03/2013	10:41	40162
PS 18	04/02/2013	13:23	04/03/2013	10:44	40161
PS 19	04/02/2013	13:33	04/03/2013	11:30	40197
PS 20	04/02/2013	13:42	04/03/2013	11:38	40196
PS 21	04/02/2013	07:58	04/03/2013	07:55	40317
PS 22	04/02/2013	08:05	04/03/2013	08:02	40317
PS 23	04/02/2013	07:48	04/03/2013	07:43	40315
PS 24	04/02/2013	11:23	04/03/2013	08:50	40167
PS 25	04/02/2013	14:26	04/03/2013	13:11	40245
PS 26	04/02/2013	14:44	04/03/2013	13:29	40245
PS 27	04/02/2013	15:06	04/03/2013	13:55	40249
PS 28	04/02/2013	07:26	04/03/2013	07:22	40316
PS 29	04/02/2013	10:00	05/03/2013	08:24	41664
Blanc	-	-	-	-	0

5. ACTIVITE DU SITE

Conditions de marche durant les essais :

Les conditions de fonctionnement des installations pendant la période d'exposition des capteurs ne nous ont pas été communiquées.

Evènements particuliers durant les essais :

Aucun évènement particulier n'est à signaler sur la période d'exposition des échantillonneurs.

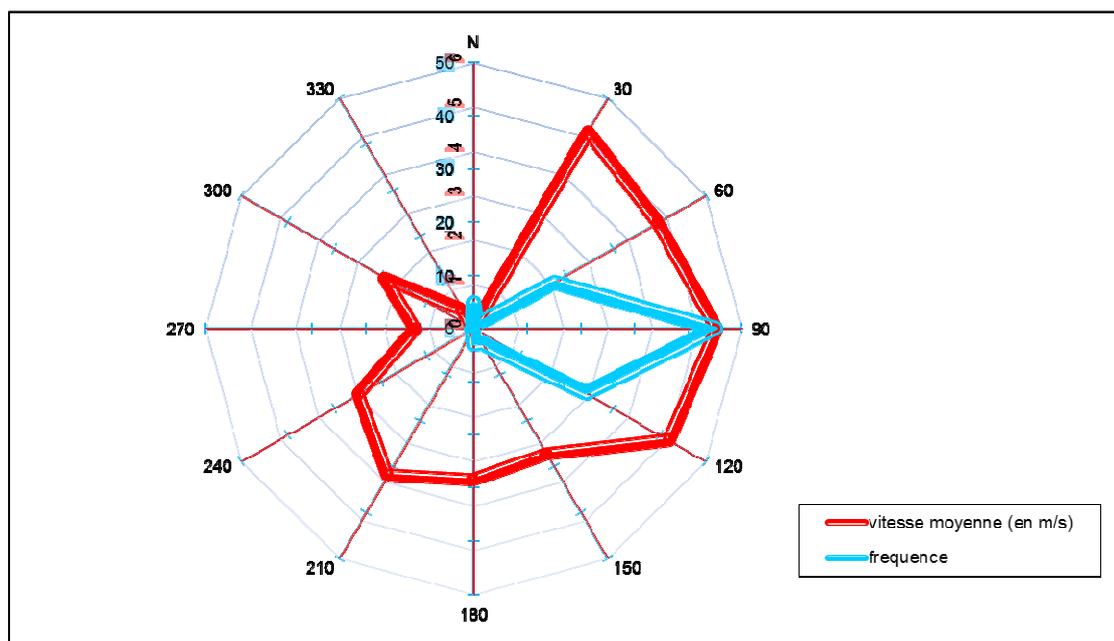
6. DONNEES METEOROLOGIQUES

Les conditions météorologiques jouent un rôle important dans la dispersion spatiale et temporelle des polluants présents dans l'air.

La pluviométrie, la vitesse et la direction du vent, sont les paramètres susceptibles d'être les plus influents pendant la période d'exposition des échantillonneurs.

Les données météorologiques ont été fournies par la société VALE. Elles sont issues de la station météorologique installée au sein de l'usine.

Direction et vitesse des vents :

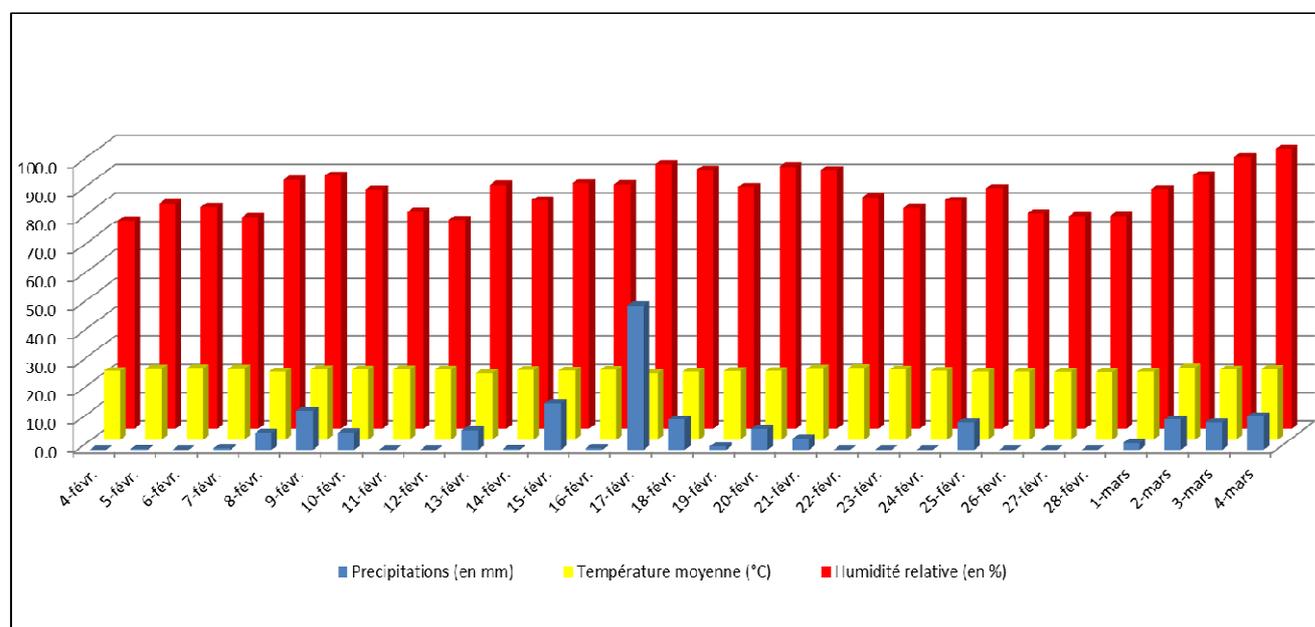


Les vents sur la période ont été principalement de secteur Est.

40% des vents relevés ont été faibles avec des vitesses inférieures à 4,5 m/s (inférieurs à 9 nœuds).

La vitesse moyenne horaire maximale enregistrée sur la période était de 9.4 m/s. La vitesse moyenne sur la période d'exposition des capteurs était de 4.8 m/s.

Pluviométrie, température et hygrométrie :



Le cumul des précipitations sur la période est conforme aux normales de saison, il est de 168.8 mm. La température moyenne sur la période est de 24.1°C et l'humidité relative moyenne est de 83 %.

7. CONDITIONS DE MESURAGE ET VALIDITE DES ESSAIS

N°rapport : 2596131/1/1/1 indice 0	
date	15/04/13
Page 13 / 28	

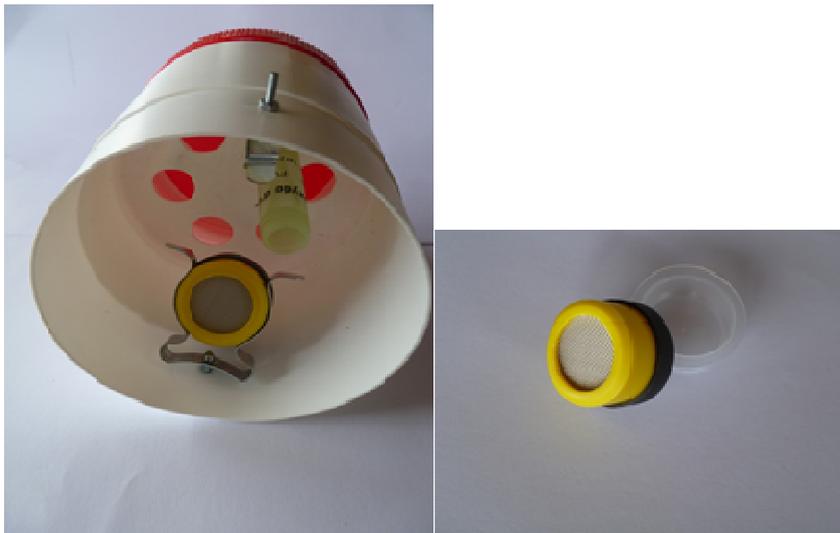
Spécifications techniques		résultats mesurages		Commentaires
Support SO2	Gamme de mesure	1-150 µg/m ³	de < à 0.3 à 63.1 µg/m ³	Deux points d'échantillonnage présente une concentration inférieure à la limite de détection. Cette absence de détection est liée à la diminution de l'activité sur le site. Les autres échantillonneurs présentent des concentrations dans la gamme de détection des supports de prélèvements.
	Durée exposition	14 à 28 jours	28 jours	La durée d'exposition est conforme à la recommandation du laboratoire.
Influences externes	Vent	< 10 % si < à 4.5 m/s	Moyennes journalières comprises entre 1.9 et 6.9 m/s	Une étude technique réalisée par le fournisseur des supports montrent que l'influence de la vitesse du vent est < à 15 % pour les tubes SO2 jusqu'à 10m/s.
	Température	aucune entre 10 et 30°C	Moyennes journalières comprises entre 23.1 et 25.1 °C	Les températures mesurées pendant la période d'exposition sont comprises dans la gamme d'utilisation préconisée par le laboratoire. La température n'a pas d'influence sur les résultats.
	Humidité	aucune entre 20 et 80 %	Moyennes journalières comprises entre 72.9 et 98 %	L'humidité moyenne sur la période est de 83 %. Le laboratoire Passam a réalisé une étude de l'influence de l'humidité sur des supports de prélèvements de NO2. Les tests ont été réalisés sur la gamme usuelle d'utilisation des supports : de 20 à 80% d'humidité. Les résultats ont montré que le taux d'humidité n'avait aucune influence sur les résultats. Par mesure de précaution, nous évaluons cette influence à moins de 10%.

Les conditions de mesurage respectent les préconisations du fournisseur des supports de prélèvements.

8. METHODOLOGIE

Les systèmes d'échantillonnages utilisés sont composés d'une enveloppe plastique et d'un tube d'absorption spécifique pour le piégeage du polluant recherché : SO₂.

Ce montage permet la circulation de l'air et conserve les tubes de prélèvements à l'abri des intempéries.

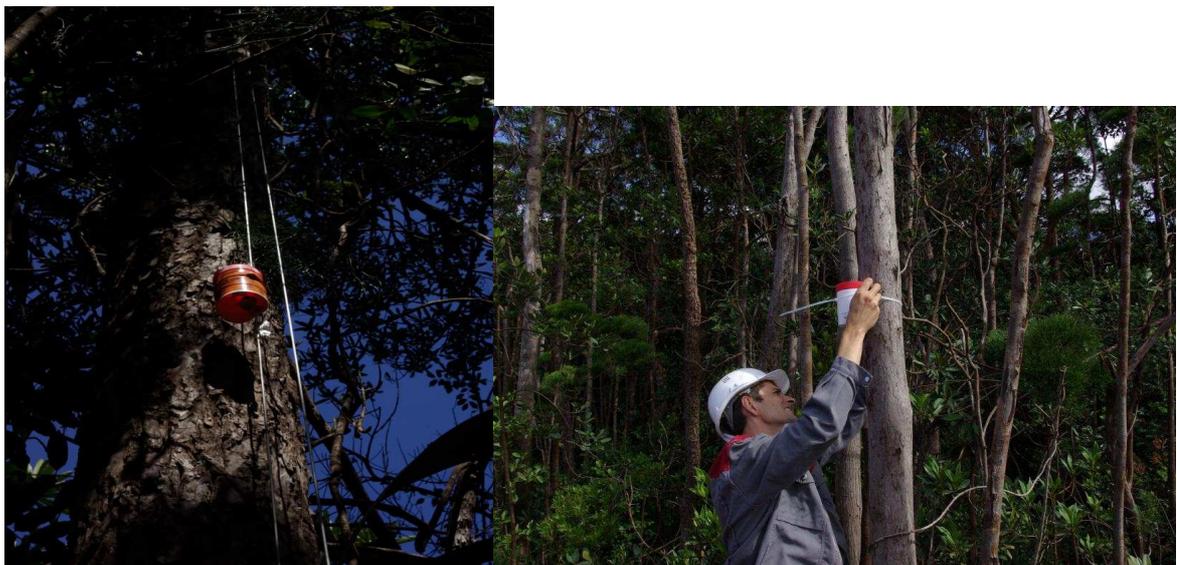


Système d'échantillonnages

Tube passif SO₂

Les systèmes ont été positionnés à une hauteur voisine de 2 m du sol sur des supports présents dans l'environnement : arbre ou poteau de clôture.

Seuls les échantillonneurs des points : PS7, PS8, PS14, PS19 et PS 20, ont été positionnés à la cime d'arbre. Leur mise en place est assurée par l'intermédiaire d'une corde et de poulies.





La fourniture des tubes ainsi que leurs analyses ont été assurées par le laboratoire PASSAM AG qui se situe en Suisse.

Tableau récapitulatif présentant la méthodologie et les appareils mis en œuvre pour la réalisation des essais présentés :

PARAMETRES RECHERCHES	METHODES ET APPAREILLAGES	GAMME DE MESURE
SO ₂	Tube diffusion passive Temps d'exposition : 2 à 4 semaines Débit échantillonnage : 11,9 ml/min <i>Voir fiche technique en annexe</i>	0.5 – 240 µg/m ³



9. ANNEXES

ANNEXE 1 – FICHES TECHNIQUES ECHANTILLONNEURS

ANNEXE 2 – IMPLANTATION DES ECHANTILLONNEURS

- Implantation : PLAN LARGE
- Implantation : USINE
- Identification : PLAN LARGE
- Identification : USINE et FORET NORD
- Identification : USINE
- Identification : ZOOM BASSIN USINE

ANNEXE 3 – DONNEES METEOROLOGIQUES

ANNEXE 4 – RESULTATS LABORATOIRE

N°rapport : 2596131/1/1/1 indice 0	
date	15/04/13
Page 17 / 28	

ANNEXE 1 – FICHES TECHNIQUES ECHANTILLONNEURS

Fiche Technique Tube SO₂ :

Débit de prélèvement [3]	11.9 ml/min à 20°C	
zone de fonctionnement normal	1 – 150 µg/m ³	
Durée d'échantillonnage	2 – 4 semaines	
Limite de détection	0.2 µg/m ³ pour une exposition mensuelle	
Influences externes : vitesse du vent	l'influence < 10% pour un vent de vitesse inférieure à 4.5 m/sec avec boîte à protection	
température	pas d'influence entre 10 et 30°C	
humidité	pas d'influence entre 20 et 80%	
Stockage	avant l'utilisation:	24 mois
	après l'utilisation:	6 mois
Interférences	non connu	
Incertitude élargie *	22.1 %	au niveau de 20 µg/m ³

* selon GUM; réserve de modifications

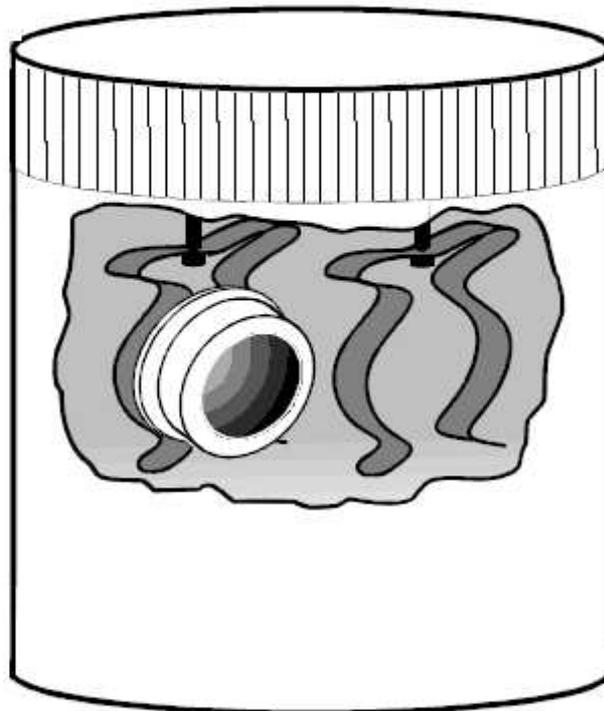
révisé 5.1.2012



Echantillonneur à membrane en téflon pour la mesure du dioxyde de soufre

N°rapport : 2596131/1/1/1 indice 0	
date	15/04/13
Page 18 / 28	

L'échantillonneur passif pour la mesure du dioxyde de soufre repose sur le principe de la diffusion passive des molécules de dioxyde de soufre sur un milieu absorbant, dans ce cas un mélange de carbonate de potassium et de glycérine [1]. Il consiste en un tube de polypropylène avec une ouverture de 20 mm de diamètre. Pour diminuer l'influence du vent on place une membrane que l'on soutient par un treillis en fil de fer. Un dispositif de suspension est conseillé pour la protection de l'échantillonneur contre les intempéries et pour réduire l'influence du vent.



Système de suspension comme protection contre les intempéries

La quantité de dioxyde de soufre absorbée est proportionnelle à sa concentration dans l'environnement. Après un temps d'exposition d'une semaine à un mois, on extrait la quantité totale de dioxyde de soufre que l'on mesure par chromatographie ionique.

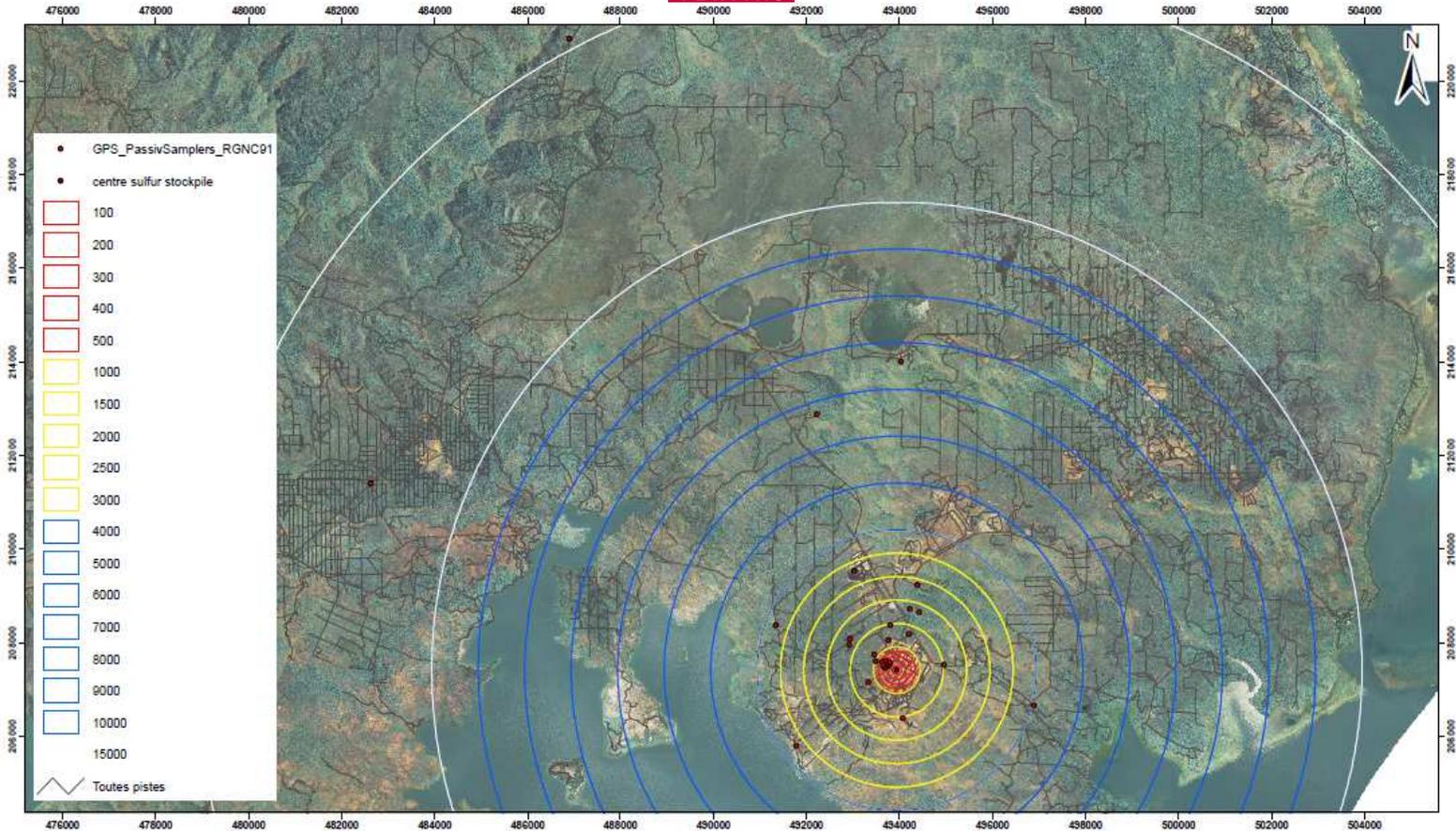


ANNEXE 2 – IMPLANTATION DES ECHANTILLONNEURS

N°rapport : 2596131/1/1/1 indice 0	
date	15/04/13
Page 20 / 28	



BUREAU
VERITAS



PASSIVE SAMPLERS EXACT LOCATIONS

Vale Nouvelle Calédonie SAS
Coord. RGNC 91
Echelle (A3) : 1:75,000



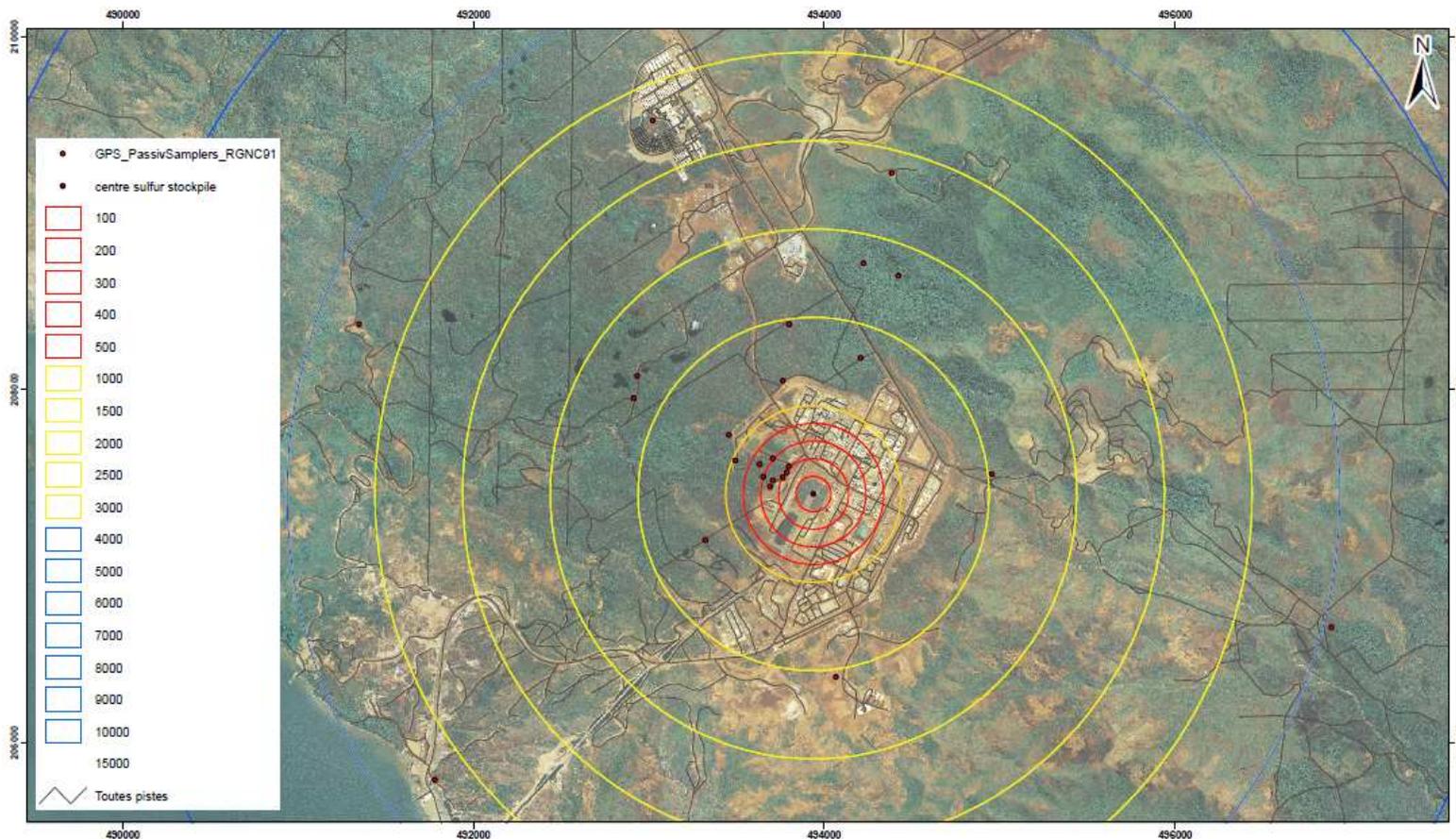
LE BORGNE T. Service Prévention, ENVIRONNEMENT
Fait à Goro le 21/02/12

Ce plan est la propriété de Vale Nouvelle-Calédonie SAS. Il est créé sous réserve de confidentialité de la part de l'entrepreneur qui l'auroit créé et il ne sera pas reproduit, copié, publié ou diffusé, directement ou indirectement, ni utilisé pour d'autres raisons que celles pour lesquelles il est fourni.

N° rapport : 2596131/1/1/1 indice 0
date 15/04/13
Page 21 / 28



BUREAU
VERITAS

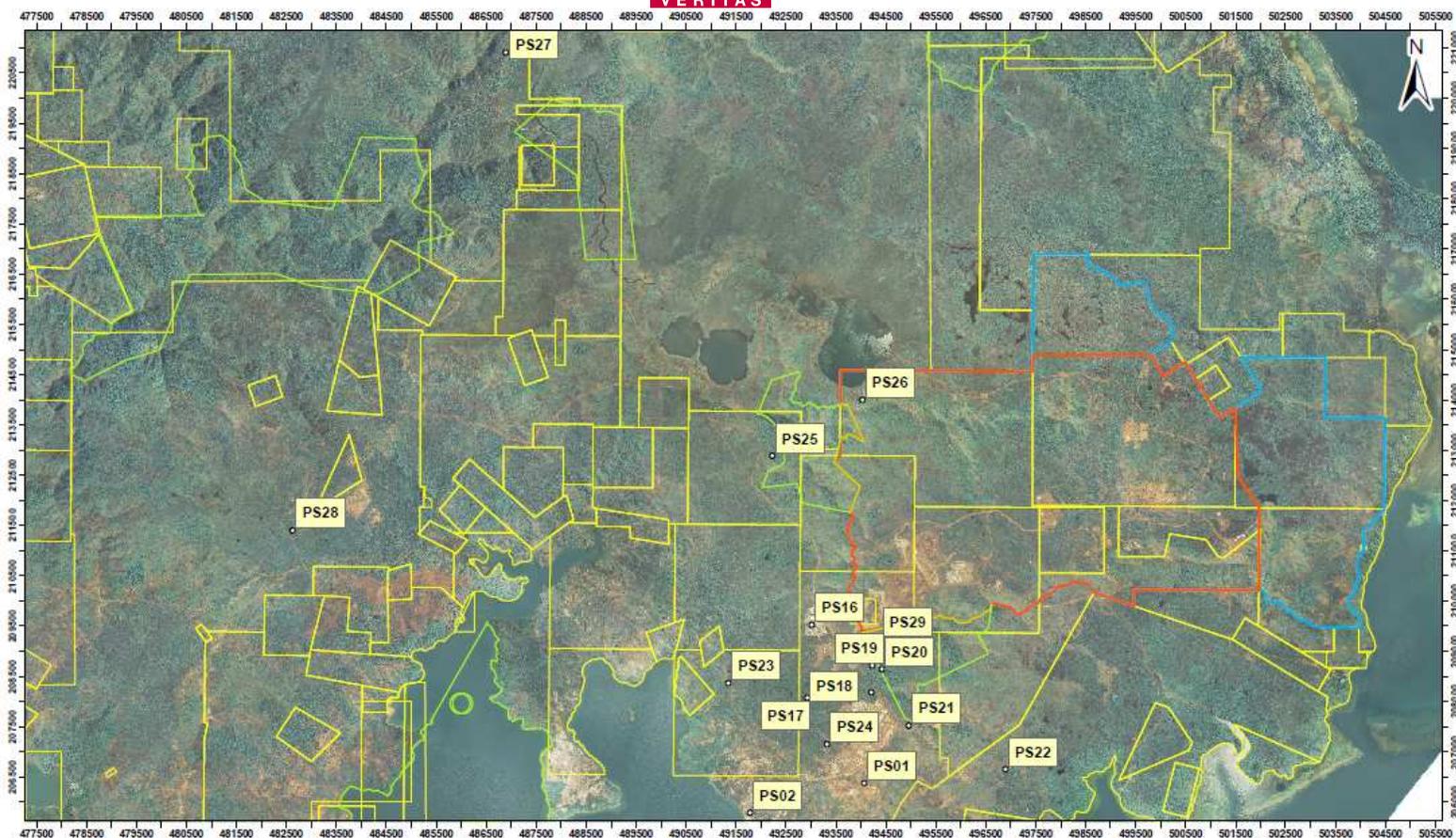


		PASSIVE SAMPLERS EXACT LOCATIONS	
		Vale Nouvelle Calédonie SAS Coord. RGNC 91 Echelle (A3) : 1:20,000	
		<small>LE BORGNE T. Service Prévention, ENVIRONNEMENT Fait à Goro le 21/02/12</small>	

N° rapport : 2596131/1/1/1 indice 0	
date	15/04/13
Page 22 / 28	



BUREAU
VERITAS



○ GPS_PassivSamplers_RGNC91	ECHANTILLONNAGES PASSIFS	
	Vale Nouvelle Calédonie SAS Coord. RGNC 91 Echelle (A3) : 1:70,000	
	<small>LE BORGNE T. Service Prévention, ENVIRONNEMENT Fait à Goro le 25/11/11</small>	

N° rapport : 2596131/1/1/1 indice 0	
date	15/04/13
Page 23 / 28	



BUREAU
VERITAS



<p>GPS_PassivSamplers_RGNC91</p>	ECHANTILLONNAGES PASSIFS	
	<p>Vale Nouvelle Calédonie SAS Coord. RGNC 91 Echelle (A3) : 1:6,879</p> <p>50 Mètres</p> <p>LE BORGNE T. Service Prévention ENVIRONNEMENT Fait à Goro le 25/11/11</p>	

N° rapport : 2596131/1/1/1 indice 0	
date	15/04/13
Page 24 / 28	



BUREAU
VERITAS



○ GPS_PassivSamplers_RGNC91	ECHANTILLONNAGES PASSIFS	
	Vale Nouvelle Calédonie SAS Coord. RGNC 91 Echelle (A3) : 1:16,307	
	1250 ■ Mètres	LE BORGNE T. Service Prévention, ENVIRONNEMENT Fait à Goro le 25/11/11

N° rapport : 2596131/1/1/1 indice 0	
date	15/04/13
Page 25 / 28	



BUREAU
VERITAS



<ul style="list-style-type: none"> GPS_PassivSamplers_RGNC91 	ECHANTILLONNAGES PASSIFS	
	Vale Nouvelle Calédonie SAS Coord. RGNC 91 Echelle (A3) : 1:1,000	
	 <small>LE BORGNE T. Service Prévention, ENVIRONNEMENT Fait à Goro le 25/11/11</small>	

N° rapport : 2596131/1/1/1 indice 0	
date	15/04/13
Page 26 / 28	

ANNEXE 3 – DONNEES METEOROLOGIQUES

DONNEES METEOROLOGIQUES - MOYENNES JOURNALIERES					
Date	Precipitations (en mm)	Température moyenne (°C)	Humidité relative (en %)	Vitesse vent (en m/s)	Direction du vent
04/02/2013	0.0	23.9	72.9	1.9	122.5
05/02/2013	0.4	24.7	78.7	1.9	89.2
06/02/2013	0.0	24.8	77.5	3.4	81.3
07/02/2013	0.6	24.7	74.1	3.2	107.5
08/02/2013	6.0	23.6	87.1	2.6	135.4
09/02/2013	13.8	24.4	88.6	3.9	153.8
10/02/2013	6.1	24.4	83.8	6.1	105.4
11/02/2013	0.0	24.4	75.9	4.7	117.5
12/02/2013	0.0	24.4	73.1	4.4	102.1
13/02/2013	6.9	23.1	85.3	3.9	85.4
14/02/2013	0.4	24.2	79.9	5.3	103.3
15/02/2013	16.3	24.0	86.0	5.5	108.8
16/02/2013	0.6	24.3	85.5	6.9	110.0
17/02/2013	50.5	23.1	92.6	6.4	100.8
18/02/2013	10.6	23.6	90.6	6.4	102.4
19/02/2013	1.2	23.9	84.5	6.2	102.1
20/02/2013	7.4	23.9	91.8	4.3	88.8
21/02/2013	4.0	24.8	90.5	4.8	80.0
22/02/2013	0.0	24.9	81.0	5.8	80.4
23/02/2013	0.0	24.4	77.3	4.7	95.4
24/02/2013	0.0	23.9	79.8	5.0	120.8
25/02/2013	9.6	23.6	84.1	5.3	113.8
26/02/2013	0.0	23.6	75.3	6.2	121.7
27/02/2013	0.0	23.5	74.4	5.4	123.3
28/02/2013	0.0	23.4	74.5	3.9	115.0
01/03/2013	2.4	23.6	83.8	5.0	95.0
02/03/2013	10.6	25.1	88.7	5.0	72.9
03/03/2013	9.6	24.4	95.0	6.2	86.7
04/03/2013	11.8	24.6	98.0	4.9	91.3



ANNEXE 4 – RESULTATS LABORATOIRES

Dioxyde de soufre mesure par échantillonneur passif

méthode d'échantillonnage: tube méthode d'analyse: chromatographie ionique SP10

Bureau Veritas
F-98895 Noumea

Période 04/02/2013 jusqu'au 04/03/2013

Date d'analyse: 08.04.2013

blanc[ppm] 0.25 volume[ml] 4 taux d'accumulation 11.9 ml/min 20°C

Lieu Code: FVTA	début		fin		durée deuzimal	code	quantité SO ₂ [ppm] _{brutto}			concentration ug/m ³			moyen ug/m ³	écart stand.%	
	date	heure	date	heure			valeur 1	valeur 2	valeur 3	valeur 1	valeur 2	valeur 3			
28	04/02/2013	07:26	04/03/2013	07:22	671.93	237	0.385				0.8			0.8	
23	04/02/2013	07:48	04/03/2013	07:43	671.92	205	2.527				12.7			12.7	
21	04/02/2013	07:58	04/03/2013	07:55	671.95	226	0.315				0.4			0.4	
22	04/02/2013	08:05	04/03/2013	08:02	671.95	234	0.394				0.8			0.8	
29	04/02/2013	10:00	05/03/2013	08:24	694.40	219	0.872				3.3			3.3	
1	04/02/2013	11:00	04/03/2013	08:27	669.45	202	0.394				0.8			0.8	
2	04/02/2013	11:08	04/03/2013	08:36	669.47	201	0.444				1.1			1.1	
24	04/02/2013	11:23	04/03/2013	08:50	669.45	231	0.638				2.2			2.2	
16	04/02/2013	11:54	04/03/2013	10:55	671.02	249	0.335				0.5			0.5	
3	04/02/2013	12:18	04/03/2013	09:12	668.90	270	2.332				11.6			11.6	
4	04/02/2013	12:20	04/03/2013	09:15	668.92	268	2.699				13.7			13.7	
5	04/02/2013	12:22	04/03/2013	09:18	668.93	252	2.509				12.6			12.6	
6	04/02/2013	12:24	04/03/2013	09:20	668.93	276	1.848				8.9			8.9	
7	04/02/2013	12:27	04/03/2013	09:23	668.93	245	3.633				18.9			18.9	
8	04/02/2013	12:30	04/03/2013	09:30	669.00	248	5.274				28.1			28.1	
9	04/02/2013	12:32	04/03/2013	09:38	669.10	243	5.643				30.1			30.1	
10	04/02/2013	12:34	04/03/2013	09:44	669.17	247	3.575				18.6			18.6	
11	04/02/2013	12:41	04/03/2013	10:00	669.32	259	11.544				63.1			63.1	
12	04/02/2013	12:43	04/03/2013	10:15	669.53	251	6.550				35.2			35.2	
13	04/02/2013	12:52	04/03/2013	10:20	669.47	286	2.294				11.4			11.4	
14	04/02/2013	12:57	04/03/2013	10:25	669.47	242	0.522				1.5			1.5	
15	04/02/2013	13:09	04/03/2013	10:35	669.43	261	0.466				1.2			1.2	
17	04/02/2013	13:19	04/03/2013	10:41	669.37	257	10.370				56.5			56.5	
18	04/02/2013	13:23	04/03/2013	10:44	669.35	265	11.276				61.6			61.6	
19	04/02/2013	13:33	04/03/2013	11:30	669.95	254	0.412				0.9			0.9	
20	04/02/2013	13:42	04/03/2013	11:38	669.93	260	0.327				0.4			0.4	
25	04/02/2013	14:26	04/03/2013	13:11	670.75	256	0.321				0.4			0.4	
26	04/02/2013	14:44	04/03/2013	13:29	670.75	241	0.356				0.6			0.6	
27	04/02/2013	15:06	04/03/2013	13:55	670.82	246	0.319				0.4			0.4	
Blanc						303	0.238								

Date d'arrivée: 08.04.2013

Incertitude de mesure www.passam.ch/products.htm

Limite de détection 0.3 ug/m³ 14 jours

Les valeurs ne sont représentatives que pour le lieu de mesure immédiat. Conclusions pour des lieux plus éloignés sous réserve.

Ces données font partie d'une série de mesures à long-terme et ne peuvent pas être reproduites sans autorisation de la société de passam sa.

N°rapport : 2596131/1/1/1 indice 0	
date	15/04/13
Page 28 / 28	